

Les fondamentaux du management de projet

Forfait 2 jours (14 heures)

Parcours concourant au développement des compétences :

[Action de formation] - (articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail). Présentiel (Art. D 6313- 3-1 du Code du travail).

Contexte, pré-requis*, objectifs, public visé

Vous êtes chefs de projet, chefs de projet occasionnels ou contributeurs de projet et vous souhaitez :

- Comprendre le fonctionnement en mode projet et son intérêt
- Maîtriser plutôt que subir le déroulement de votre projet
- Maîtriser les méthodes et les outils de management de projet
- Mettre en place une démarche de gestion de projet
- Développer les comportements à adopter avec les parties prenantes du projet
- Communiquer de manière efficiente avec le client

Méthode et outils pédagogiques :

Identification des besoins de chaque participant en amont de la formation et avant inscription (test de positionnement en ligne), activités pédagogiques : apports théoriques et travaux pratiques, mise en pratique des méthodes et outils sur un cas fil rouge, échanges entre les participants, séquences de progression basées sur un diaporama dédié à l'action de formation et remis aux participants sous forme digitale. Evaluation progressive des acquis "étape par étape" et validation par le formateur. Le principe pédagogique majeur est fondé sur une approche en "learning by doing" (apprendre en le faisant) avec un accompagnement constant du formateur.

Moyens pédagogiques et matériels :

La salle de formation est équipée de tables, chaises, tableau mural ou sur pieds, réglettes mobiles multi- prises pour branchements ordinateurs. La salle de formation est visitée par le formateur en amont de chaque formation (éclairage, sécurité, accessibilité handicap, confort ...). L'animateur utilise un video projecteur et micro-ordinateur portable. Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prises de notes (bloc papier, stylo, ordinateur portable, tablette ...). Des boissons (eau minérale, café, thé) sont à disposition et offertes.

Programme de la formation concourant au développement des compétences :

Jour 1 - Matin

- 1 - Introduction
 - Qu'est-ce qu'un projet ?
 - En quoi consiste le management de projet ?
 - Pourquoi fait-on du management de projet ?
- 2 - La gouvernance de projet
 - Les rôles et responsabilités
 - Le portefeuille de projet
 - Le cycle de vie d'un projet
- 3 - Démarrer un projet
 - La justification du projet
 - La charte projet

Jour 1 – Après midi

- 4 - Définir le contenu du projet
 - Recueillir les exigences
 - Définir les livrables
 - Construire le lotissement du projet
- 5 - Planifier et budgéter
 - Estimer le travail (durée et effort)
 - Séquencer le travail
 - Définir les références de l'échéancier et du budget
 - Identifier les risques

Jour 2 - Matin

- 6 - Gérer les parties prenantes
 - Identifier et analyser les parties prenantes
 - Conduire le changement
 - Résoudre les désaccords
- 7 - Gérer une équipe transversale
 - Développer l'esprit d'équipe
 - Déléguer le travail
 - Motiver l'équipe projet

Jour 2 – Après midi

- 8 - Suivre et contrôler l'avancement
 - Mesurer l'avancement et déterminer les prévisions
 - Communiquer avec un tableau de bord
 - Interagir avec la gouvernance
 - Les différentes réunions projet
- 9 - Clore le projet
 - Transférer les livrables du projet
 - Capitaliser l'expérience
 - Célébrer !!

Durée de la formation, horaires :

2 journées (14 heures), de 09h00 à 17h30

Nombre de participants et consultant(s) :

Présentiel : 10 participants.

Sanction de la formation :

Un tour de table est effectué en fin de chaque journée avec les participants. Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant. Une attestation de fin de formation avec atteinte des objectifs est remise personnellement à chaque stagiaire. Une attestation d'assiduité et de présence vient compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation

Coût de la formation :

3000,00 (Trois mille euros) HT,
3600,00 (Trois mille six cent euros) TTC.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences Hexaprojet :

L'organisme est datadocké et engagé dans le processus pour répondre aux exigences du Décret du 6 juin 2019 relatif à la qualité des prestataires de développement des compétences (Qualiopi) L'intervenant est certifié PMP® (Project Management Professional) sous le No 1295270) (copies certificats fournies sur simple demande).

Programme en ligne :

http://www.hexaprojet.com/prestations.html#formation_projet

Suivi de la formation :

Un questionnaire de suivi accompagne cette démarche dans les 2 mois qui suivent l'action de formation (envoi et retour par mail).

Documents contractuels :

Toutes les actions de formation dispensées par Hexaprojet font l'objet d'une convention de formation. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.



Mise à jour fiche : 10 mars 2020